

MAIRIE
7, rue de la Barre David
44520 LE GRAND AUVERNE
Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 novembre 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-deux
Le 14 novembre à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire,
Date de convocation : 9 novembre 2022

ETAIENT PRÉSENTS : Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY – Marie-France JOLY - Bérangère ROBIN (arrivée à 20h05) - Marlène GEORGET - Anthony MICHEL - Nathalie TROCHU - Philippe RIGAUX - Daisy BERANGER - Guillaume GRIPPAY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : Clément BESSON - David MENARD (arrivé à 21h15)

Nombre de Conseillers : en exercice : 14 Présents : 12 Votants : 12

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien CROSSOUARD, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Nathalie TROCHU, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

Numéro de délibération	Objet	Décision
22-11-01	Lotissement de la Censive – Modification du cahier des Charges : Autorisation de la subdivision des parcelles du lotissement de la Censive 1	Accord à l'unanimité excepté M. VETU Laurent qui quitte la salle
22-11-02	Désignation d'un correspondant incendie et secours - Dominique DAUFFY	Accord 12 voix pour et 1 abstention
22-11-03	Avenant au bail commercial de la Boulangerie – épicerie - Loyer mensuel de 300 € révisable annuellement à compter du 1 ^{er} janvier 2023, en contrepartie le matériel qui devait revenir aux locataires en 2024 restera la propriété de la commune deux années de plus soit 2026 -	Accord à l'unanimité
22-11-04	Règlement restauration scolaire et accueil périscolaire - Justification d'absence par un certificat médical	Accord à l'unanimité

22-11-05	Choix du bureau d'études pour la réhabilitation de la station épuration Cabinet retenu HYDRATOP	Accord A l'unanimité
22-11-06	Projet réhabilitation de la Mairie : conventions mission SPS et mission bureau de contrôle Autorisation de signature suite aux devis signés	Accord à l'unanimité
22-11-07	Affaires sociales : Demande d'aide financières Paieement partiel d'une facture d'énergie pour un montant de 319.27 €	Accord à l'unanimité
22-11-08	Subvention exceptionnelle Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'US ALVERNE d'un montant de 800 €	Accord 9 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre
	DERNIÈRES DÉCISIONS Vu l'article L 2122 du CGCT Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibérations du Conseil Municipal du 25 mai 2020,	
22-11-09	DIA - Rue du Bois – renonciation	
22-11-10	Règlementation des horaires d'éclairage A la suite du plan de sobriété énergétique tous les points lumineux branchés en éclairage permanent vont passer en temporaires Horaires d'éclairage : Allumage 6h00 le matin et extinction 22h00 le soir	
22-11-11	Signature de devis Self signal : 2 167, 34 € TTC Berger Levrault : 140,40 € TTC Extension du lotissement de la Censive – Convention honoraires SCP MICHEL et MANCHEC : 600 € TTC Mavasa : 471,84 TTC	

Séance levée à 21h50

Fait à Grand-Auverné, le 16 novembre 2022

Le Maire,

Sébastien CROSSOUARD